

La féminisation des noms de profession

Hélène Dumais

Numéro 52, décembre 1983

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/45670ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (imprimé)

1923-5119 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Dumais, H. (1983). La féminisation des noms de profession. *Québec français*, (52), 30–33.

La féminisation des noms de profession

hélène dumais

Au cours des deux dernières décennies, l'accès des femmes à des professions, métiers et fonctions jusque là réservés aux hommes, est de plus en plus fréquent. Un problème de dénomination se pose immédiatement : comment appeler ces femmes dans ces nouveaux postes ? Doit-on féminiser à tout prix ? Ou encore conserver un masculin générique ? Quelle solution convient-il d'adopter ?

Une thèse de maîtrise déposée à l'Université Laval en septembre 1982, et intitulée : « Le processus de féminisation des noms de professions, métiers et titres de différentes fonctions au Québec », nous a permis d'apporter un peu de lumière sur cette question.

Cette étude tente de découvrir la ou les principales tendances que pourrait prendre un processus de féminisation, en examinant les règles grammaticales pour la formation du féminin, à la lumière d'une enquête sociolinguistique dont les résultats ont été mis en relation avec ces règles.

Les sources

Dans un premier temps, nous avons mené une recherche dans les grammaires. Parmi les grammaires et les guides sur la langue française, nous avons retenu l'ouvrage de Maurice Grevisse, *Le bon usage*, pour servir de norme à notre étude. Plusieurs raisons justifient ce choix, notamment le fait que l'ouvrage de Grevisse est un des plus complets, qu'il contient beaucoup de détails et d'exemples, et qu'on y traite assez longuement des cas particuliers, c'est-à-dire ceux où il n'y a pas de forme féminine pour les noms de professions. L'attestation des formes s'est faite à partir de leur existence dans *Le Robert* en six volumes, édition de 1976.

Dans un deuxième temps, nous avons procédé à une enquête auprès du public. L'enquête visait à obtenir une représentation synchronique du phénomène et devait permettre de vérifier la connaissance et l'utilisation des formes féminines des noms de professions.

Dans un troisième temps, nous avons mis en relation les résultats obtenus lors de l'enquête avec l'ensemble des règles proposées par Grevisse pour la formation du féminin.

Le questionnaire

Quarante personnes ont répondu au questionnaire d'enquête. Ce dernier comprenait en fait trois questionnaires. Le premier, *Information de base*, comportait des questions

portant sur l'âge, le sexe, les études des répondants et des répondantes, etc. Le deuxième, *Connaissance et utilisation des formes féminines des noms de professions*, consistait en une liste de 156 noms de professions établie à partir des répertoires des noms de professions. Ces noms étaient répartis dans dix secteurs du marché du travail — médecine, enseignement, commerce... — eux-mêmes réunis en trois grands groupes : le groupe f+ comprenait les secteurs où les femmes sont en nombre majoritaire ; le groupe f-h, les secteurs où travaillent un nombre à peu près égal de femmes et d'hommes ; le groupe h+, les secteurs où les femmes se retrouvent en minorité. Pour chacun des noms, les gens devaient : a) mentionner si *oui* ou *non* ils connaissaient ce mot ; b) donner la forme féminine de ce mot (ou encore répondre *pas de forme féminine* ou *je ne sais pas*) ; c) signaler la fréquence d'utilisation de la forme féminine donnée en b, en choisissant *souvent*, *parfois* ou *jamais*.

Les quarante sujets se répartissaient ainsi : vingt hommes, vingt femmes ; deux groupes d'âge : les 18-35 ans et les 36 ans et plus. Chaque personne travaillait dans l'un des dix secteurs de travail mentionnés plus haut. Le troisième questionnaire consistait en une série d'assertions sur les femmes et le travail, les études, le féminisme et la féminisation des titres et avait pour but de mesurer l'attitude des répondants et des répondantes sur ces aspects. Les réponses obtenues à ces trois questionnaires ont été codifiées et traitées par ordinateur.

Les variables linguistiques

Les variables linguistiques utilisées dans la recherche se répartissaient ainsi : 1° terminaison du mot masculin (selon les divers types de finales) ; 2° connaissance du mot masculin (*oui* ou *non*) ; 3° forme féminine donnée en réponse (selon les divers types de finales) ; 4° correspondance avec la forme féminine attestée (c'est-à-dire la forme attestée selon le dictionnaire) ; 5° fréquence d'utilisation de la forme féminine donnée (*souvent*, *parfois* ou *jamais*) ; 6° répartition des mots masculins selon le secteur du marché du travail.

Dans le cas de la forme féminine donnée en réponse, deux grandes tendances se dessinent pour chacun des mots présentés : soit que les sujets fournissaient la forme féminine régulière, c'est-à-dire attendue morphologiquement, mais parfois non attestée, par exemple : un *électricien*, une **électricienne*¹ ; soit que les sujets choisissaient comme réponse : « pas de forme féminine ». Certains mots se détachent du groupe : par exemple, pour les *noms épiciens*², on a un, une *artiste*, 97.5% des réponses ; un, une *secrétaire*, 92.5% ; par

contre, on a : un, une *dentiste*, 27.5% ; un, une *vétérinaire*, 55%. Ce phénomène se retrouve aussi pour d'autres terminaisons, par exemple pour les noms en *-ien/-ienne* et en *-teur/-trice* : un *technicien*, une *technicienne*, 94.9%, mais un *chirurgien*, une *chirurgienne*, 35% ; un *éducateur*, une *éducatrice*, 97.5%, mais un *sculpteur*, une **sculptrice*, 2.5%. Ainsi la fréquence des formes féminines retenues est en corrélation avec la plus ou moins grande présence des femmes dans ce secteur. L'ajout du mot *femme* est à souligner puisqu'il regroupe 8.1% de l'ensemble des réponses. On verra plus loin à quels mots particuliers cette façon de féminiser peut s'appliquer.

La correspondance des réponses données avec la forme féminine attestée³ est positive dans plus de 60% des cas. Les finales présentant les plus forts pourcentages de correspondance sont les suivantes : *-and, -ant, -ent/-ande, -ante, -ente*, 79.8% et les *noms épiciques*, 66.7%. Si l'on considère certains mots particuliers, on trouve 100% des réponses : un *caissier*, une *caissière* ; un *esthéticien*, une *esthéticienne*, un *infirmier*, une *infirmière* ; un *instituteur*, une *institutrice* ; un *vendeur*, une *vendeuse*. Cependant, pour d'autres mots (par exemple : *député, fourreur, soldat*), la réponse donnée ne correspond pas à la forme féminine attestée dans 90% des réponses.

L'utilisation de la forme féminine donnée présente une distribution intéressante. Sous la rubrique « souvent », on a par exemple 100% pour un *infirmier*, une *infirmière* et 90% pour un *caissier*, une *caissière* ; un *chanteur*, une *chanteuse* ; un *instituteur*, une *institutrice*. On remarquera qu'il s'agit de mots appartenant au groupe « f+ ». Sous la rubrique « parfois », on a 50% et plus pour un *boulangier*, une *boulangère* ; un *épicié*, une *épicière* ; un *graveur*, une **graveuse* ; un *vérificateur*, une *vérificatrice*. Ce sont des mots appartenant au groupe « f-h ». Enfin, sous « jamais », on trouve 50% et plus des réponses pour les formes suivantes : un *débosselleur*, une **débosselleuse* ; un *outilleur*, une **outilleuse* ; un *plombier*, une **plombière* ; un *nettoyeur*, une *nettoyeuse* : ces mots appartiennent au groupe « h+ ». C'est donc la plus ou moins grande présence des femmes dans un secteur qui paraît déterminer la fréquence d'utilisation de la forme féminine.

En tenant compte du secteur du marché du travail auquel appartient un mot et du nombre de femmes œuvrant dans ce secteur, on remarque les faits suivants : d'abord au niveau de

la forme féminine donnée, dans le groupe « f+ », il n'y a aucun ajout du mot *femme* et le pourcentage des réponses contenues dans les catégories « cas spéciaux » et « je ne sais pas » augmente graduellement du groupe « f+ » jusqu'au groupe « h+ » ; en ce qui concerne la correspondance des réponses avec la forme féminine attestée, elle diminue graduellement à partir du groupe « f+ » jusqu'au groupe « h+ ». Ainsi, le fait qu'il y ait moins de femmes dans un secteur implique un plus petit nombre de réponses correspondant avec la forme féminine attestée, plus d'hésitations et des néologismes féminins.

Le sexe et l'âge

Au sujet de la variable « sexe », les résultats indiquent d'abord que les femmes fournissent un peu plus de réponses correspondant à la forme féminine attestée que les hommes ; elles favorisent les finales en *-resse*, la réponse « pas de forme féminine » et l'ajout du mot *femme*. Les hommes choisissent principalement les réponses « je ne sais pas » et les « cas spéciaux » (qui regroupent les innovations). Les femmes privilégient le niveau d'utilisation « parfois » tandis que les hommes oscillent entre « souvent » et « parfois ».

Au sujet de la variable « âge », le groupe des 36 ans et plus retient souvent l'attention. D'abord, ce groupe présente plus de réponses correspondant à la forme féminine attestée que le groupe des 18-35 ans ; ce groupe fournit aussi plus de réponses dans les « cas spéciaux », alors qu'on retrouve plusieurs réponses des 18-35 ans sous la catégorie « je ne sais pas ». Enfin, chez les 36 ans et plus, l'indice d'utilisation de la forme féminine donnée en réponse varie de « souvent » à « parfois » alors que le groupe 18-35 ans tend vers « parfois ».

- 1 l'astérisque signifie que la forme n'est pas attestée au dictionnaire.
- 2 Nom épicique : nom dont la finale ne change pas de forme (souvent en *-e* muet) aussi bien au féminin qu'au masculin. Ex : un, une *journaliste*.
- 3 La forme féminine attestée est ici la forme féminine inscrite au dictionnaire, qui reflète, dans son aspect lexical, l'usage du vocabulaire. Plus loin, les réponses obtenues seront comparées avec les règles proposées par Grevisse, il s'agira alors de l'aspect grammatical de la question.



maçonne? pompière? pompeuse? cheftaine d'orchestre? cheffesse d'orchestre? mineuse? ingénieuse? factresse? professeuse? factrice? garçon de table?

Grevisse et l'enquête

Le *Tableau 1* présente certaines des réponses obtenues lors de l'enquête ainsi que quelques commentaires pour chacun des types de finales présentés par Grevisse.

Pour chapelier, la forme *modiste* proposée par Grevisse est absente des réponses. Pour *garçon de table*, il y a une

bonne correspondance avec la forme féminine proposée par Grevisse.

Mots sans forme particulière pour le féminin

Pour *écrivain*, *ingénieur* et *plombier*, voir les résultats illustrés au *Tableau 2*. Pour ces 3 mots, on a une *femme* ..., ce qui correspond à la remarque de Grevisse quant à ces mots.

Pour *auteur* et *professeur* (voir détails au *Tableau 2*), il y a absence de forme féminine dans plus de 47% des réponses. À remarquer pour ces mots : le secteur en cause, le prestige lié à la fonction... Le pourcentage obtenu sous « pas de forme féminine » pour *professeur* (65%) est un des plus hauts pour cette catégorie dans l'ensemble du questionnaire d'enquête.

Ce tableau a donc permis de prendre connaissance de certaines réponses obtenues suivant les types de finales des mots présentés dans le questionnaire d'enquête. Mais pour certains cas particuliers, Grevisse élabore plus longuement. Nous comparerons donc nos résultats avec quelques-unes de ses remarques.

Grevisse mentionne, pour certaines formes, des progrès en féminisation, progrès attribués au féminisme. Cela se vérifie bien pour certains mots, par exemple : un *avocat*, une *avocate*, 87.5%; un *conseiller*, une *conseillère*, 92.5%; un *pharmacien*, une *pharmacienne*, 92.5%; un *technicien*, une *technicienne*, 94.9%. Cependant certaines formes ont suivi une évolution autre que celle prédite par Grevisse. On retrouvera pour chacune le plus fort pourcentage obtenu pour le « féminin » de cette forme et le pourcentage obtenu pour la forme suggérée par Grevisse. Par exemple : un *chirurgien*, pas de forme féminine, 50%, une *chirurgienne*, 35%; un *commis*, une **commis*, 65%, aucune *commise*; un *contremaître*, une **contremaître*, 45% une *contremaîtresse*, 20%; un *député*, une **député*, 30%, une *députée*, 7.5%; un *ministre*, une **ministre*, 40%, aucune *ministresse*; un *sculpteur*, pas de forme féminine, 50%, une **sculpteuse*, 17.5%, une **sculptrice*, 2.5%; un *soldat*, pas de forme féminine, 57.5%, une *soldate*, 25%. Il y a donc évolution dans certains cas mais elle diffère passablement de celle prévue par Grevisse.

Grevisse fait des remarques pour certains mots. Pour *agent*, il suggère *agente* qui n'obtient que 2.5% des réponses dans le questionnaire d'enquête. On a répondu entre autres pour ce mot : pas de forme féminine, 52.5%, une **agent*, 27.5%. Pour *facteur*, les résultats apparaissant au *Tableau 2* s'éloignent beaucoup de Grevisse qui propose *factrice*.

Les *noms épïcènes* forment leur féminin régulièrement, c'est-à-dire en conservant la même forme, pour 20 mots sur 43 présentés à l'origine et ce, dans plus de 80% des réponses. Par exemple : un, une **architecte*, 80%; un, une **biologiste*, 85%; un, une *fonctionnaire*, 90%. Pour les treize autres mots, la règle de formation du féminin est suivie dans plus de 60% des réponses. On obtient pour cette catégorie de forts pourcentages pour les néologismes, exemple : une **graphiste*, 82.5%. Grevisse présente ici 3 mots : *dentiste*, *juge* et *notaire*, qui faisaient aussi partie de la liste des noms sans féminin particulier. L'ordre pour choix de réponses correspond remarquablement à celui exprimé pour les mots *auteur*, *peintre*, et *professeur* (voir *Tableau 2*).

Enfin pour un certain nombre de mots (voir *Tableau 3*), on peut dégager une nouvelle tendance de féminisation. Ce tableau présente une liste de mots non épïcènes où l'on suggère dans plus de 10% des réponses (soit, 4 personnes sur 40) de féminiser en ajoutant simplement un déterminant féminin à la forme masculine du mot. Même si la langue

Tableau 1

Règles de Grevisse et résultats obtenus lors de l'enquête

Règle générale : ajout du e			
Un <i>enseignant</i> , une <i>enseignante</i>	97.5%	Règle suivie pour 4 mots sur 6 présentés dans le questionnaire d'enquête	
Un <i>président</i> , une <i>présidente</i>	92.5%	<i>Tisserand</i> fait exception (voir <i>Tabl. 2</i>).	
-en, -on, -at			
Un <i>électricien</i> , une <i>*électricienne</i>	85 %	Règle suivie pour 8 mots sur 10 : féminin régulier dans plus de 70% des réponses (voir aussi <i>chirurgien</i> et <i>maçon</i> au <i>Tableau 2</i>).	
Un <i>avocat</i> , une <i>avocate</i>	87.5%		
-er/-ère			
Un <i>conseiller</i> , une <i>conseillère</i>	92.5%	13 mots sur 24 suivent la règle dans plus de 60% des réponses. (voir <i>pompier</i> au <i>Tableau 2</i>)	
Un <i>pâtissier</i> , une <i>pâtissière</i>	95 %		
-eur/-euse			
Un <i>coiffeur</i> , une <i>coiffeuse</i>	97.5%	20 mots sur 33 présentent un fort pourcentage pour le féminin. (voir <i>Tableau 2</i> pour les particularités pour <i>mineur</i> et <i>teneur de livres</i>).	
Un <i>coupeur</i> , une <i>coupeuse</i>	71.1%		
-teur/trice			
Un <i>directeur</i> , une <i>directrice</i>	97.5%	8 mots sur 13 forment leur féminin en <i>-trice</i> dans plus de 60% des réponses. Les néologismes obtiennent aussi de bons pourcentages par exemple : une <i>*perforatrice de cartes</i> , 68.3%.	
Un <i>traducteur</i> , une <i>traductrice</i>	95 %		
-esse			
Un <i>chef d'orchestre</i> , pas de forme féminine	50 %	On évite <i>cheffesse</i> , <i>chéfesse</i> et <i>cheftaine</i> suggérées par Grevisse.	
une <i>*chef-d'orchestre</i>	30 %		
Un <i>contremaître</i> , une <i>contremaîtresse</i> , une <i>*contremaître</i>	20 % 45 %	La forme en <i>-esse</i> correspond à celle donnée par Grevisse.	
Mots ayant une forme spéciale pour le féminin			
Un <i>médecin</i> , une <i>femme-médecin</i>	40 %	Un <i>gouverneur</i> ,	12.5%
pas de forme féminine	47.5%	une <i>gouvernante</i>	47.5%
		pas de forme féminine	
Pour chacun des mots, 1 forme donnée en premier correspond à celle suggérée par Grevisse (voir aussi le <i>Tableau 3</i> pour d'autres résultats sur ces 2 mots).			
Mots de radical différent			
Un <i>chapelier</i> , une <i>chape-lière</i>	74.2%	Un <i>garçon de table</i> ,	80%
		une <i>fillette de table</i>	

TABLEAU 2

Formes particulières pour le féminin¹

	%		%
un <i>tisserand</i> , une <i>tisserande</i>	43.2	un <i>teneur de livres</i> , une <i>teneuse</i> ...	5
une <i>*tisseranne</i>	18.9	pas de forme féminine	45
pas de forme féminine	16.2	je ne sais pas	20
je ne sais pas	10.8	une <i>femme-teneur de livres</i>	12.5
une <i>femme-tisserand</i>	5.4	une <i>*teneur de livres</i>	7
une <i>tisseuse</i>	2.7	une <i>commis aux livres</i> , <i>comptable</i>	5
une <i>*tisserand</i>	2.7	une <i>tenancière de livres</i>	2.5
un <i>chirurgien</i> , une <i>chirurgienne</i>	35	une <i>tenu de livres</i>	2.5
pas de forme féminine	50	un <i>ingénieur</i> , pas de forme féminine	40
une <i>femme-chirurgien</i>	50	une <i>*ingéneuse</i>	30
je ne sais pas	5	une <i>femme-ingénieur</i>	22.5
une <i>*chirurgien</i>	2.5	je ne sais pas	5
un <i>maçon</i> , pas de forme féminine	44.7	une <i>*ingéneuse</i>	2.5
une <i>femme-maçon</i>	21.1	un <i>plombier</i> , pas de forme féminine	45
une <i>*maçonne</i>	15.8	une <i>femme-plombier</i>	22.5
je ne sais pas	7.9	une <i>*plombière</i>	15
une <i>*maçon</i>	7.9	je ne sais pas	12.5
une <i>maçonnière</i>	2.6	une <i>*plombier</i>	5
un <i>pompier</i> , une <i>*pompière</i>	2.6	un <i>auteur</i> , pas de forme féminine	47.5
pas de forme féminine	59	une <i>*auteur</i>	32.5
une <i>femme-pompier</i>	28.2	une <i>femme-auteur</i>	12.5
je ne sais pas	2.6	je ne sais pas	5
une <i>pompeuse</i>	2.6	une <i>*autrice</i>	2.5
une <i>*pompier</i>	2.6	un <i>professeur</i> , pas de forme féminine	65
un <i>mineur</i> , une <i>*mineuse</i>	12.5	une <i>*professeur</i>	15
pas de forme féminine	40	une <i>femme-professeur</i>	10
une <i>femme-mineur</i>	30	une <i>*professeuse</i>	5
je ne sais pas	10	une <i>maîtresse</i>	2.5
une <i>*mineur</i>	5	je ne sais pas	2.5
une <i>*mineuse</i>	2.5	un <i>facteur</i> , pas de forme féminine	62.5
un <i>écrivain</i> , pas de forme féminine	35	une <i>femme-facteur</i>	22.5
une <i>*écrivain</i>	40	une <i>*facteur</i>	10
une <i>femme-écrivain</i>	20	une <i>*factoresse</i>	2.5
une <i>*écrivaine</i>	5	je ne sais pas	2.5

¹ La forme apparaissant à côté de la forme masculine correspond à la forme féminine (ou à son « absence ») suggérée par Grevisse.

pose à l'occasion des barrières morphologiques et si l'on a le sentiment de formes féminines à proscrire, on tente de féminiser quand même, en adoptant ce nouveau modèle, ce qui manifeste une nette volonté de féminisation.

En résumé, lorsque Grevisse précise qu'il n'y a pas de forme féminine pour un mot, on constate que cette « règle » est suivie. Cependant les réponses venant en deuxième et troisième choix s'avèrent intéressantes: on a d'abord le « déterminant féminin et la forme masculine du mot », ensuite on retrouve l'ajout du mot *femme*.

Pour les *noms épiciènes*, les trois quarts des termes forment leur féminin régulièrement. On remarque plusieurs néologismes parmi les féminins de ces termes. Lorsqu'on obtient un pourcentage de réponses inférieur à la moyenne du groupe, les mots concernés relèvent de secteurs où peu de femmes travaillent.

Les différences par rapport aux règles d'usage se retrouvent au niveau des cas particuliers, par exemple pour *maçon* (voir Tableau 2), *chef*, *contremaître*... La tendance à féminiser avec le déterminant féminin et la forme masculine du mot (voir Tableau 3) n'est certes pas négligeable.

Les attitudes

En ce qui concerne le questionnaire sur les attitudes, on peut dégager les grandes lignes suivantes de l'analyse des réponses obtenues.

1° Selon les répondants et les répondantes, il faut s'attarder au problème de la féminisation et il est important de donner un équivalent féminin aux noms de professions. Les gens se montrent prêts à féminiser dans la mesure du possible mais cela ne semble pas être pour eux une nécessité absolue.

2° Il existe une légère tendance chez les personnes ayant participé à l'enquête à croire que les femmes dans des postes de direction préfèrent conserver un titre masculin. En outre, on affirme qu'un titre masculin confère à une femme plus de prestige et d'autorité.

3° Enfin, dans la pratique, on veut éviter les formes féminines « bizarres ». L'ajout du mot *femme* semble une solution acceptable mais avec réserve. Les gens sont plus ou moins d'accord avec l'idée d'utiliser pour féminiser un déterminant féminin et une forme masculine; cependant au questionnaire précédent et selon les résultats illustrés au Tableau 3, ils ont adopté cette solution dans plusieurs cas...

TABLEAU 3

Une + forme masculine

	%		%
une <i>*administrateur</i>	12.8	une <i>*facteur</i>	10
une <i>*agent</i>	27.5	une <i>*gouverneur</i>	12.5
une <i>*ajusteur</i>	13.5	une <i>*greffier</i>	12.5
une <i>*arpenteur</i>	15	une <i>*ingénieur</i>	30
une <i>*auteur</i>	32.5	une <i>*instructeur</i>	12.5
une <i>*barman</i>	12.5	une <i>*mannequin</i>	25
une <i>*caméraman</i>	42.5	une <i>*médecin</i>	12.5
une <i>*chef d'orchestre</i>	30	une <i>*metteur en scène</i>	12.5
une <i>*commis</i>	65	une <i>*professeur</i>	15
une <i>*écrivain</i>	40	une <i>*sculpteur</i>	10
une <i>*enquêteur</i>	15	une <i>*steward</i>	12.1
une <i>*expert-conseil</i>	12.8		

Conclusion

On peut sans doute affirmer d'après cette étude qu'il y a recherche de féminisation des noms de professions. L'enquête permet de constater que les sujets exploitent vraiment les possibilités linguistiques de la langue. En effet, pour l'ensemble des réponses, la solution la plus souvent adoptée consiste à former le féminin d'un nom en suivant la règle grammaticale, que cette forme féminine soit attestée ou non. Toutefois on peut se rendre compte de l'existence de certaines hésitations quant à la production d'un nouveau terme féminin et à son utilisation. Diverses influences semblent agir, telles le secteur du marché du travail auquel appartient ce mot, un sens péjoratif ou un manque de prestige lié à la forme féminine, etc.

Les diverses opinions émises par les répondants et les répondantes face à la féminisation des noms de professions laissent croire à une sensibilisation au problème et à une volonté de changement mais en respectant le plus possible les règles grammaticales.

Il ne faut surtout pas prendre à la légère la tendance qui existe présentement pour féminiser. La langue française sera indubitablement touchée par ce phénomène, et il serait bon qu'on s'y attarde véritablement avec tout le sérieux et la vigueur intellectuelle que cela suppose. En ce sens, la recherche peut, à coup sûr, y contribuer. ■